

RAPPORT TRIENNAL DE MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR9101367

« VALLEE DU GARDON DE MIALET »

Période : 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025

Préface

Ce rapport analyse la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 FR9101367 « Vallée du Gardon de Mialet » sur la période de la convention cadre d'animation triennale 2022-2025. Il évalue quelles actions ont été réalisées, leur niveau de réussite, les difficultés rencontrées et les perspectives pour les trois prochaines années.

1. Contexte

1.1. Données administratives du DOCOB

Le site Natura 2000 FR9101367 vallée du Gardon de Mialet est enregistré auprès de la commission européenne comme SIC depuis le 19 juillet 2006 au titre de la Directive Habitats Faune Flore de 1992. Son document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011. Le site a été désigné zone spéciale de conservation le 7 avril 2016 (Arrêté du 7 avril 2016 portant désignation du site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet en zone spéciale de conservation, journal officiel du 15 avril 2016, NOR : DEVL1604610A).

Le document d'objectifs est consultable à l'adresse suivante :
<http://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-Natura2000/s-informer>

1.2. L'animation sur la période 2023 - 2025

- La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère,
- Le président du comité de pilotage est Pierre Plagnes (maire de Saint-Martin-de-Lansuscle).

La structure porteuse de l'animation et la présidence du COPIL ont été désignées et renouvelées lors du COPIL du 15 décembre 2022 pour 3 ans (2023-2024-2025).

Le présent bilan porte sur ces 3 années d'animation.

2. Actions mises en œuvre

2.1. Rapport global

Dans l'ensemble, pour la Gestion des Habitats et Espèces, 13 des 25 actions ont été mises en œuvre ces 3 dernières années, notamment en lien avec le pâturage des milieux ouverts et de la châtaigneraie, ainsi que sur des taxons suivis régulièrement comme les chiroptères ou le pin de Salzmann.

Pour le volet Information, Sensibilisation et Valorisation du DOCOB, 2 des 4 actions sont menées, celles non réalisées concernent la création d'un document de référence pour une charte graphique pour le site Natura 2000, ainsi que la création de sentiers d'interprétation. Ensuite, 6 sur 8 des actions de Mise en Œuvre et Animation du DOCOB ont été travaillés ces 3 dernières années.

Enfin, ce sont 5 des 9 actions d'Amélioration des Connaissances et Suivi qui sont mis en œuvre à différent degré de réalisation.

Globalement, ces mesures visent à préserver les écosystèmes naturels et à maintenir la biodiversité, souvent en collaboration avec des contrats de gestion.

2.2. Actions réalisées

Gestion des habitats et espèces

- Gestion des prairies maigres de fauche :**

Il y a un engagement de prairies en MAEC par 8 des 10 exploitants engagés, contenant généralement des prairies maigres de fauche.

- Gestion des landes et pelouses par pâturage :**

Il y a un engagement de ces habitats en MAEC par 9 des 10 exploitants engagés, mais les indicateurs sont peu pertinents pour évaluer les landes en particulier car le PAEC ne prend pas en compte la zone du site Natura 2000 qui est en cœur du Parc national des Cévennes alors que cet habitat y est concentré.

- Gestion pastorale des landes et pelouses embroussaillées :**

Il y a 2 des 10 exploitants en MAEC qui pâturent ces habitats. Les indicateurs sont peu pertinents pour évaluer les landes car le PAEC ne prend pas en compte la zone du site Natura 2000 qui est en cœur de Parc.

- Reconquête et gestion extensive de milieux ouverts en déprise ancienne :**

Action réalisée via les MAEC.

- Entretien et restauration des suintements rocheux temporaires :**

Très peu de surface de ce type est identifié sur le site, souvent en petits patchs donc difficilement mobilisable.

- Gestion des prés méditerranéens du Languedoc :**

Le pré-humide identifié à Mialet est en cours de suivi suite à un contrat Natura 2000.

- Gestion de la fertilisation sur les prairies permanentes :**

L'action est réalisée dans le cadre des MAEC pour 8 des 10 exploitants via les mesures OUV, mais il est difficile d'avoir une connaissance précise de ce qu'il se passe sur les autres surfaces de cet habitat.

- Aménager un ou des secteurs de cours d'eau :**

Seulement un suivi des interventions de l'EPTB Gardon sur ces habitats est effectué.

- Entretien de la châtaigneraie par pâturage :**

Il y a 8 des 10 exploitants en MAEC qui pâturent ces habitats.

- **Restauration de la châtaigneraie à vocation fruitière :**

Un contrat Natura 2000 réalisé pour la restauration d'une châtaigneraie au Pompidou.

- **Gestion des pinèdes à pins de Salzmann :**

Une étude de l'INRAE Avignon a eu lieu pour identifier génétiquement les pins de Salzmann purs et les pointer au GPS sur la commune de Mialet.

- **Reconquête ou création de terrains de chasse pour les chauves-souris :**

Un contrat Natura 2000 réalisé pour la restauration d'une châtaigneraie au Pompidou, qui représente un bon terrain de chasse pour les chiroptères.

- **Aménagements artificiels pour la préservation des gîtes d'hivernage, de reproduction et de repos des chauves-souris :**

Un contrat Natura 2000 pour installation de chiroptère sur le toit réalisé sur une église à St-Martin-de-Lansuscle.

Information, sensibilisation et valorisation

- **Programme de sensibilisation sur Natura 2000 et les milieux naturels en général :**

Un Rallye Nature avec les classes de 5ème de Saint-Etienne-Vallée-Française et Saint-Jean-du-Gard a lieu tous les ans.

- **Campagne de sensibilisation à destination de publics ciblés :**

Des animations ponctuelles ont eu lieu au fil des occasions.

Mise en œuvre de l'animation du site

- **Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB :**

Cela constitue une grande partie du temps de travail et ça dépend beaucoup des dossiers de subvention et rapports à réaliser, avec environ 55 jours en 2023, 52 jours en 2024 et 69 jours en 2025. A savoir que les demandes de paiements de 2023 et 2024 et un bilan triennal ont été réalisé en 2025. Pour évaluer la réalisation de cette action, il faut savoir que les indicateurs sont inchangés depuis la création du DOCOB. L'indicateur de coordination scientifique et écologique est jugé trop large et flou, ce qui rend difficile de comprendre l'intention derrière cet indicateur aujourd'hui, et par conséquent le calcul du temps passé à réaliser cela.

D'autre part, l'indicateur d'appui scientifique et technique ne cible que l'appui aux communes, et non l'appui auprès des locaux.

- **Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000 :**

2 adhésions à la charte en 2024.

- **Conduire un programme d'acquisitions foncières et de conventionnement de gestion :**

Une convention de gestion est en cours de travail pour la grotte de Trabuc, également de l'animation foncière à St-Martin-de-Lansuscle ainsi que sur Mialet. Ce sont des dossiers longs à mettre en place.

- **Assurer l'intégration des objectifs de conservation dans les documents de planifications, d'aménagement, gestion et de développement local du territoire :**

Participation au plan d'action communale de l'ABC de Saint-Germain-de-Calberte et au projet de charte forestière dirigé par le Syndicat Mixte Pays Cévennes. A noter qu'il est difficile de retrouver des notes de ce genre de réunion.

- **Formations et échanges :**

Il y a eu une formation par l'OFB, occasionnellement des opportunités de formations par le Parc et le CEN Occitanie, également entre animateurs Natura 2000, et enfin via les webinaires.

- **Elaborer et animer le projet agro-environnemental :**

Il y a 10 contrats MAEC signés entre 2023 et 2025, c'est un projet très chronophage.

Amélioration des Connaissances et Suivi

- **Inventaire complémentaire sur les espèces d'intérêt communautaire :**

Cela concerne la Laineuse du prunellier, les chiroptères.

- **Inventaire complémentaire des habitats naturels d'intérêt communautaire :**

Cela concerne les Pinèdes à pins de Salzmann.

- **Etude des réseaux écologiques intra-site et inter-site Natura 2000 :**

Seulement des échanges et rencontres sont organisés.

- **Suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire :**

Les suivis sont principalement sur les chiroptères et quelques fois sur les papillons, certaines espèces ou habitats d'espèces sont plus complexes à suivre.

- **Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire :**

Les suivis sont notamment sur le Salzmann, ainsi que sur le pré-humide de Roquefeuil. A de rares occasions sur les pelouses sèches.

2.3. Action non réalisées

Gestion des habitats et espèces

- **Gestion extensive des prairies humides et bas-marais :**

Les surfaces sont trop petites et morcelées, difficilement mobilisable.

- **Programme de lutte contre les plantes envahissantes**

- **Effacement total ou partiel d'obstacles au déplacement des espèces :**

Il y a un manque de suivi des populations.

- **Préserver la dynamique naturelle des éboulis et sources pétrifiantes**

- **Conversion de taillis en futaie irrégulière de la châtaigneraie cévenole méditerranéenne**

- **Restauration et/ou entretien des boisements alluviaux :**

Il y a un suivi des interventions de l'EPTB Gardon sur ces habitats.

- **Assurer le renouvellement de la hêtraie calcicole**

- **Favoriser la diversification des peuplements forestiers**

- **Constituer des réseaux de bois sénescents ou à cavités :**

Les contrats sur 30 ans peuvent dissuader des propriétaires.

- **Entretien des prés verger et vergers haute tige**

- **Plantation/renforcement de vergers haute-tige**

- **Création ou restauration et/ou entretien de mares :**

Il existe un manque de suivis de ces habitats ponctuels.

Information, sensibilisation et valorisation

- **Requalification de sentiers d'interprétation :**

Cette action n'est pas mise en œuvre, mais une discussion est prévue avec la chargée du projet "Avenir Montagne" dans ce cadre là.

- **Création d'une charte graphique :**

Action non réalisée spécifiquement pour le site, cependant les rapports suivent des trames régionales fournies.

Mise en œuvre de l'animation du site

- **Incitation et accompagnement des propriétaires à la création d'association syndicale autorisée**
- **Inciter et accompagner le développement de projets pour améliorer la ressource en eau**

Amélioration des Connaissances et Suivi

- **Inventaire pour déterminer la présence ou l'absence d'*Osmoderma eremita* (Pique prune) sur le site**
- **Etude de l'impact de l'alevinage sur le maintien du Barbeau méridional**
- **Création et animation d'un observatoire local de la biodiversité**
- **Suivi de la ressource en eau et de la dynamique des espèces invasives**

3. Réussites et difficultés rencontrées

Les réussites incluent une bonne implication des partenaires et acteurs locaux dans certaines actions, comme la gestion des landes et pelouses mais également des châtaigneraies via les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) ou contrats Natura 2000. Par ailleurs, il est intéressant de savoir que les actions menées ces dernières années sont souvent à haute priorité dans le DOCOB : Gestion des milieux ouverts, de la châtaigneraie par pâturage, du pin de Salzmann, des chauve-souris, sensibilisation du grand public, gestion administrative et financière ainsi que l'animation du PAEC. La pérennité d'actions de sensibilisation et d'animation sur le site est assurée par le Rallye Nature ayant lieu tous les ans avec les classes de 5èmes des collèges de Saint-Jean-du-Gard et Saint-Étienne-Vallée-Française, en partenariat avec Le Merlet, les sites Natura 2000 proches et le Parc national des Cévennes. Des animations plus ponctuels sont plus complexes à pérenniser car trop peu fréquentes expliquant la faible participation du public.

Justement, les mesures non mise en œuvre sont généralement mises au second plan en raison de priorité plus faible par rapport à d'autres actions couplé à un manque de temps pour se pencher dessus en parallèle du reste, ou la complexité de la réalisation : entretien ou senescence des forêts, mise en place de sentiers d'interprétation et panneaux, accompagner la création d'association syndicale ou d'un observatoire local de la biodiversité, gestion des espèces exotiques envahissantes, gestion d'habitats et d'espèces aquatiques.

Les actions de gestion d'habitats ponctuels ou rare sur le site sont difficiles à réaliser compte tenu de la faible surface mobilisable, généralement dispersé ce qui rend la mise en œuvre peu rentable ou logistiquement et administrativement complexe. Pour la gestion d'espèces, c'est un manque de suivi de ces populations qui vient freiner le développement de ces actions. Au global, certains habitats et certaines espèces ne sont actuellement pas suivi compte tenu de la difficulté du terrain rendant imprudent le travail en autonomie, la chargée de mission agissant généralement seule.

Il y a quelques indicateurs à rediscuter. Les indicateurs actuellement utilisés pour évaluer la gestion des landes par pâturage (GHE2-3) sont pertinent en théorie, mais en réalité le PAEC ne couvre pas la partie du site Natura 2000 qui se superpose avec le cœur du Parc national de Cévennes. Or c'est cette zone qui compte la plus grande partie des surfaces de lande sur le site. L'indicateur de surface engagée en contrat est donc faussé pour les landes dont les surfaces engageables sont bien moindre.

Pour la gestion des pinèdes à pins de Salzmann (GHE18), il serait intéressant d'introduire la notion de document de gestion réalisé comme indicateur complémentaire qualitative. En effet, des projets de charte forestière sur le Salzmann entrent dans l'aspect de gestion de l'action.

Ensuite, il a été relevé que la châtaigneraie contractualisée en MAEC n'est pas prise en compte dans les indicateurs de réalisation pour la reconquête ou création de terrains de chasse pour chauve-souris (GHE23). Or, cet habitat est un habitat d'espèce pour les chiroptères et il est démontré que l'entretien de ses clairières par pâturage favorise les chauve-souris en particulier en tant que terrain de chasse.

Dans le volet Information, Sensibilisation et Valorisation, insérer l'entretien et l'activité sur le site internet du site Natura 2000 et le compte Facebook serait pertinent, car cela constitue un outil de communication auprès du grand public (ISV3), qui est également mentionné dans les bilans d'activités.

Enfin, il est nécessaire de retravailler les indicateurs de planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB (MOA1) car ils manquent de clarté et précision. Il pourrait être simplement question d'en renommer certains pour mieux correspondre aux missions qu'ils incluent et faciliter les mesures de ces indicateurs.

4. Perspectives pour les 3 prochaines années

Maintenir les efforts actuels est une priorité sur les actions à succès importantes tel que la gestion pastorale des milieux ouverts, semi-ouverts et en châtaigneraies dont il faudrait faire un suivi, ou la sensibilisation des collégiens avec le Rallye Nature annuel à réitérer. Les animations autour du site sont peu fréquentes et il faudrait réfléchir à être plus impliqué auprès du public. D'autre part, des discussions ont eu lieu au sujet de sentier d'interprétation qui seraient mis en place dans le cadre du projet « Avenir Montagne » de la Communauté de Communes CML, et des suggestions pour inclure Natura 2000 ont été faites.

Une charte forestière de territoire est en cours de confection et le site Natura 2000 co-porte une action concernant la préservation des pins de Salzmann, il s'agirait d'avancer et de finaliser ce document.

Pour les habitats humides, il n'y a pas d'intention d'intervention sur les suintements temporaires qui sont en bon état, mais plutôt de surveiller en cas de travaux environnants. Le contrat Natura 2000 ayant pris fin sur le pré-humide à Mialet, il sera discuté prochainement de la démarche à suivre.

Pour les espèces, maintenir ce qui est mis en œuvre pour les chiroptères est une bonne chose étant donné que ce groupe est une priorité pour le site. Cependant il faudrait se pencher sur le suivi du Barbeau méridional, non prospecté récemment et pourtant en déclin, et renforcer les partenaires concernés pour avoir des données naturalistes robustes et analysables. Se pencher sur la question des exotiques envahissantes serait intéressante compte tenu des multiples sollicitations de conseil de gestion par des propriétaires.

Plus globalement, la question de l'eau – la ressource en eau, les populations aquatiques, les zones humides, les exotiques envahissantes sur ces milieux – mériterait d'être plus abordée dans le futur sur le site Natura 2000.

5. Synthèse

Les réussites majeures concernent principalement la gestion des milieux ouverts et des châtaigneraies, grâce à l'engagement des exploitants agricoles dans les MAEC. Ces actions sont souvent prioritaires dans le DOCOB, et ont permis de maintenir des pratiques favorables à la biodiversité, comme le pâturage extensif et l'ouverture mécanique des milieux. La sensibilisation des jeunes publics, à travers notamment le Rallye Nature annuel, a renforcé la culture naturaliste auprès des collégiens et lycéens.

Les actions non réalisées, souvent en raison de leur complexité ou de leur plus faible priorité, révèlent un manque dans la gestion des habitats ponctuels ou rares sur le site, ainsi que dans le suivi des espèces. D'autre part, les indicateurs de suivi méritent d'être revus pour mieux refléter la réalité du terrain ou du cahier des charges d'animation du site.

A l'avenir, il faudrait poursuivre les actions existantes, entre autres le travail sur les milieux ouverts et leurs espèces, tout en augmentant le niveau d'implication dans la sensibilisation du grand public et les projets de contrats Natura 2000 et conventions de gestion déjà engagés. Enfin, des réflexions sont à prévoir sur de nouveaux projets, notamment autour de la gestion de la ressource en eau.

Au global, la collaboration entre les particuliers locaux et les structures partenaires reste essentielle pour garantir la pérennité des actions et viser les objectifs de conservation du site Natura 2000.